

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-001440 / 71543906
Alexion Pharma International Sàrl, 1005 Lausanne
Secteur distribution
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H, 1 F
01.09.2012–31.08.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 12-000685 / 52210375
Liebherr Machines Bulle S.A., 1630 Bulle
Usinage mécanique (CNC)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
96 H, 3 F
20.08.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 12-000524 / 50392786
Firmenich SA Usine de Meyrin-Satigny manufacture parfums & arômes,
1217 Meyrin
Usine Arômes
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
97 H, 24 F
01.06.2012–31.05.2015 (Renouvellement)
- 12-000526 / 50392786
Firmenich SA Usine de Meyrin-Satigny manufacture parfums & arômes,
1217 Meyrin
Usine Parfums
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
157 H, 3 F
01.06.2012–31.05.2015 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 12-000947 / 53520874
Redel SA, 1450 Ste-Croix
Décolletage CNC
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
20.08.2012–31.07.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

– 12-000525 / 50392786

Firmenich SA Usine de Meyrin-Satigny manufacture parfums & arômes,
1217 Meyrin

Usine Arômes

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

165 H, 10 F

01.06.2012–31.05.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

9 octobre 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail